

Bulletin mensuel : (2 juillet 1888)

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **L'Afrique explorée et civilisée**

Band (Jahr): **9 (1888)**

Heft 7

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-133361>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

BULLETIN MENSUEL (*2 juillet 1888*¹).

Après avoir vu ses récoltes compromises sur plusieurs points par les **criquets** en 1886 et 1887, l'**Algérie** subit dans ce moment les ravages d'une nouvelle invasion plus désastreuse que les précédentes. L'*Indépendant* de Constantine donne, sur la région de Constantine à Sétif, des détails très abondants sur la lutte que soutiennent les indigènes contre le fléau dévastateur. Il reconnaît que si tout le monde s'était mis à l'œuvre avec l'ardeur et la méthode dont a fait preuve la Société genevoise de Sétif, on en serait débarrassé à l'heure actuelle. Malheureusement son exemple a été tardivement imité dans la région même et absolument méconnu dans d'autres contrées. Pour arrêter les criquets, on dispose des bandes de toile tendues sur des piquets en leur donnant la forme d'un angle très obtus. La partie inférieure de la bande de toile doit être prise en terre de façon que les criquets ne puissent se glisser par-dessous. La partie supérieure recouverte de toile cirée doit être tenue propre et huilée légèrement tous les jours. De 30 en 30 mètres, du côté d'où viennent les criquets, des fosses larges d'un mètre et longues de deux, sont creusées perpendiculairement à la ligne des appareils; un des côtés de la fosse doit effleurer l'appareil. Chaque bord de la fosse est revêtu d'une bande de zinc ou de fer-blanc, légèrement inclinée vers le vide et dépassant le bord de la fosse d'une dizaine de centimètres. C'est généralement le matin à l'aube que l'on place l'appareil, et que l'on creuse les fosses en avant de la colonne des criquets qui se met en mouvement une heure ou deux après le lever du soleil. Dans leur marche, les criquets se heurtent à cet obstacle; ils grimpent sur la toile, mais retombent quand ils arrivent à la partie cirée. Ils filent alors tout le long de l'appareil et rencontrent les fosses où ils tombent d'eux-mêmes. Quand une fosse est pleine, on y écrase les insectes en se servant du pied ou d'une *dame* en bois. Puis on rejette les cadavres à l'extérieur. Deux jours suffisent généralement pour détruire une colonne quelle qu'en soit la force. Il suffit de quelques hommes pour empêcher la colonne de déborder par les extrémités des appareils, et pour frapper les

¹ Les matières comprises dans nos *Bulletins mensuels* et dans les *Nouvelles complémentaires* y sont classées suivant un ordre géographique constant, partant de l'Algérie, puis allant à l'Est, longeant ensuite la côte orientale du continent et revenant par la côte occidentale.

toiles avec des badines afin de précipiter les criquets à terre. Des appareils de 400^m à 500^m de long peuvent fonctionner avec une dizaine d'hommes. Mais les appareils dont on peut disposer n'offrent pas un développement assez considérable; on n'en avait que 60 à 80 kilomètres, tandis qu'il en aurait fallu quatre ou cinq cents. Il sera nécessaire que l'assistance de l'État soit secondée par l'initiative privée pour conjurer le péril qui menace les habitants des régions dévastées.

Au Congrès des Sociétés savantes, M. le Dr Rouire a lu une description concernant la forme, les dimensions et l'aspect de la **lagune d'Herkla**, située au fond du golfe d'Hammamet, et assimilée par l'explorateur à l'ancien lac Triton. Elle comprend deux portions, l'une où l'eau séjourne d'une manière permanente, l'autre appartenant aux nombreuses dépressions du sol auxquelles les Arabes ont donné le nom de sebkhas, couvertes d'eau après les pluies et desséchées, en grande partie, au printemps. De ces deux portions, la plus considérable est celle qui se dessèche. Sur les 41 kilomètres représentant la longueur totale de la lagune, le noyau liquide permanent s'étend sur 7 kilomètres à peine; il était plus étendu à l'époque punique et romaine. M. Rouire en donnera les preuves tirées de la nature des travaux d'art exécutés autrefois pour l'endiguement des eaux, et précisera les causes géographiques locales qui ont amené la transformation lente de l'antique lac Triton en la lagune actuelle d'Herkla. Les stations des Phéniciens dans la Méditerranée portaient le nom de leur Melkarth national, transcrit en grec en celui de Héraclès ou Herkla.

Notre compatriote, M. **Henri de Saussure** a envoyé, de **Tunis**, au *Journal de Genève*, des détails sur l'inauguration des carrières de Schemtou, célèbres dans l'antiquité comme ayant fourni les beaux marbres dont étaient plaqués les palais des Césars, puis entièrement abandonnées pendant des siècles. Leur exploitation était un monopole régalien, ce que semblent prouver les marques visibles encore sur certains blocs abandonnés dans les chantiers primitifs et portant l'inscription : *Antoninus imperator*, suivie de la signature de l'ingénieur. De nos jours, M. Closon, Belge d'origine, frappé de la finesse et de la beauté de ces marbres, a fondé une société pour les exploiter. Une étude attentive de la montagne de Schemtou a conduit à des conclusions très encourageantes. L'îlot tout entier se compose de marbres offrant de nombreuses variétés de couleurs et de structure. On a retrouvé là, à n'en pas douter, le jaune antique, la serpentine romaine, puis des marbres roses presque vitreux, des marbres bruns, verts, blancs mouchetés

et gris. Le gisement est inépuisable, son cubage s'élève à plus de dix millions de mètres cubes. Les anciens l'avaient exploré sur une grande étendue, en l'attaquant par plusieurs points. Ils avaient percé dans les cloisons de rochers deux petits tunnels carrossables, afin d'exploiter aussi le revers de la colline. Dans certaines carrières, on peut encore surprendre le travail inachevé de la séparation des blocs ; plusieurs ne tiennent plus au rocher que par leurs angles. On retrouve quelques traces d'installations hydrauliques qui feraient presque supposer que les Romains ont connu la turbine. Lorsqu'on a sous les yeux les travaux exécutés par les anciens avec des moyens mécaniques rudimentaires, on reste émerveillé de la persévérance et de la force d'application dont ils ont fait preuve dans les résultats auxquels ils sont parvenus. Aujourd'hui, au moyen du fil hélicoïdal inventé par feu l'ingénieur Gay et mû par la vapeur, on découpe, pour ainsi dire à volonté, la montagne sur un parcours de 100, de 200 mètres, avec un avancement moyen en profondeur de 15 centimètres par jour ; puis, on divise par le même procédé les tranches en blocs, et enfin les scies mises en œuvre par le même moteur peuvent découper à la fois jusqu'à quatre-vingts plaques de marbre. Avant peu les marbres de Schemtou s'exporteront dans le monde entier, et après avoir à grands frais été employés à former la décoration des palais des Césars, ils iront plaquer les vestibules des hôtels, des cafés des boulevards et des maisons de Chicago. Les Américains, qui ne perdent jamais une occasion de profiter de toutes les nouveautés, ont déjà passé à Schemtou des marchés considérables ; bientôt peut-être, la mode aidant, ils enlèveront tous les marbres qui sortiront des carrières, et n'en laisseront à l'Europe que la portion congrue. Ce sont eux déjà qui enlèvent la plus grande partie des minerais de l'Algérie.

C'est encore à M. H. de Saussure que nous devons les informations les plus récentes sur la **Tripolitaine** au point de vue économique, ainsi qu'à celui des difficultés qu'y rencontre l'explorateur. « Depuis l'occupation de la régence de Tunis par la France, » écrivait-il de Tripoli, le 15 mai, au *Journal de Genève*, « il semble que le commerce de Tripoli aurait dû augmenter, car dès ce moment les caravanes du Soudan qui aboutissaient à Rhadamès, et qui de là prenaient la route de Tunis, ont cessé d'y envoyer leurs marchandises et se sont dirigées sur Tripoli. Néanmoins cette ville n'a guère profité d'un changement en apparence aussi favorable à ses intérêts. En effet, le commerce du Soudan est en voie de décroissance et les caravanes deviennent de plus en plus rares. Les principales marchandises que fournit le Soudan sont l'ivoire et les

plumes d'autruche. Mais les plumes ont passé de mode et se remplacent de nos jours sur les chapeaux des dames par des ailes de canards ou des têtes de pingouins, plus faciles à trouver, mais qui ne s'en payent pas pour cela moins cher. Aussi le prix des plumes d'autruche est-il tombé au quart de ce qu'il était, et dès lors les caravanes ont presque cessé d'arriver, ne trouvant plus à faire leurs frais, qui sont en effet considérables. Le voyage n'est pas sans dangers, et les peuplades que traversent les convois ne manquent pas de lever sur les marchands des tributs onéreux. Tant que les plumes d'autruche se vendirent à haut prix, les caravanes étaient possibles, vu le capital considérable que représentait la charge d'un chameau; aujourd'hui il n'en est plus de même. Reste l'ivoire, mais c'est là une marchandise lourde; quatre dents d'éléphant font une charge, et quelque soit le prix auquel monte cet article, il ne suffit pas pour faire vivre ceux qui en font le commerce. En dehors de ses relations avec le centre de l'Afrique, la Tripolitaine pourrait sans aucun doute trouver, dans son propre territoire, plus d'un article d'exportation, si ce pays était exploité comme il mériterait de l'être. C'est une erreur de croire qu'il se compose d'un désert stérile. Il forme sans doute la prolongation du Sahara algérien, mais, comme le Sahara, il est parsemé d'oasis de palmiers, dont plusieurs sont fort peuplées, et l'on sait que de toutes les cultures celle du palmier-dattier est la plus productive. Au sud de la côte et à une distance qu'il serait difficile de préciser, on rencontre des plateaux sur lesquels prospèrent les céréales, les oliviers, l'alfa, et en général toutes les plantes utiles du nord de l'Afrique. Malheureusement cette contrée est restée jusqu'à ce jour à peu près complètement inconnue. Il ne manque ni d'explorateurs, ni de commerçants désireux de la parcourir; c'est là une fantaisie bien naturelle; mais entre le désir et la possibilité de l'exécution, il y a malheureusement un abîme infranchissable. La Tripolitaine n'est plus, comme jadis, une régence vassale de la Porte. C'est tout bonnement une province turque, gouvernée par un pacha, comme le sont les autres provinces de l'empire ottoman. Aujourd'hui c'est presque l'état de siège qui règne à Tripoli, car depuis que la Tunisie est tombée sous la suzeraineté française, et qu'à tort ou à raison la Tripolitaine a semblé devenir l'objectif de l'Italie, la Porte a été saisie d'une inquiétude mortelle à l'égard de cette province, et elle a pris les mesures les plus ostensibles contre toute tentative d'occupation. Deux frégates turques sont mouillées devant les murs de Tripoli, et s'y rouillent depuis longtemps dans une immobilité parfaite. Ce qui est plus sérieux, c'est une armée de

quinze mille hommes qui campe autour de la ville et qui constitue une force réelle. Ces troupes ne diffèrent en rien de celles qu'on rencontre sur d'autres points de la Turquie. Elles n'ont aucune apparence, mais elles sont bien armées et sous leurs uniformes rapiécés elles trahissent des qualités sérieuses. On ne peut se défendre d'une profonde admiration pour ces pauvres soldats qui ne sont ni payés ni habillés, qui n'ont que du pain noir et qui néanmoins ne se plaignent ni ne s'insurgent. Dans ces circonstances tout Européen qui aborde à Tripoli passe pour suspect, et l'autorité met tous ses soins à dérober le pays aux investigations indiscrettes des curieux. Les étrangers ne peuvent circuler que dans la ville ou dans ses environs immédiats; une promenade en voiture dans les palmiers est la seule excursion permise. Le voyageur qui voudrait faire un croquis, dessiner un chameau ou prendre une photographie en campagne, ne manquerait pas d'ameuter la population et de se faire maltraiter comme espion. Un peintre qui s'était réfugié sur un toit espérant y travailler à l'aise, s'est fait coucher en joue par un zélé redresseur de torts agissant de sa propre autorité. La douane déballe jusqu'au fond les malles des voyageurs; elle retient les livres pour les examiner et accorde à chaque objet un soin particulier. Aussi le naïf voyageur qui débarque, muni de tous les objets nécessaires pour une excursion un peu profonde dans l'intérieur, est-il vite désillusionné sur les projets fantastiques qu'il a formés à la légère. Il espère, avec des protections, obtenir grâce devant l'autorité, après avoir exposé l'innocuité de ses désirs et la candeur de ses intentions, mais tout s'évanouit devant la rigueur de la consigne. Pour voyager dans la Tripolitaine, il faut un firman du sultan, qui s'obtient, paraît-il, sans trop de peine. Mais il ne faut pas être la dupe de cette espérance. Le firman obtenu, on n'en voyagera pas plus après qu'avant, car le pacha a mille moyens de neutraliser l'effet de ce passeport indispensable. Ce n'est plus la crainte d'être blâmé en haut lieu qui le portera à s'opposer à votre voyage, mais bien la responsabilité qu'il encourrait s'il vous arrivait quelque désagrément du reste presque inévitable. Incapable d'assurer la protection efficace de votre personne au delà du cercle à sa portée immédiate, de peur qu'il ne vous arrive quelque chose, il vous fera pour plus de sûreté, au bout de deux jours, ramener à Tripoli par un caïd quelconque. En toute justice on ne saurait lui en vouloir, et à sa place j'en ferais autant. Ce que le voyageur a de mieux à faire, c'est de se rembarquer, après avoir exécuté en voiture la promenade réglementaire, et de bénir le pacha de la sollicitude toute paternelle qu'il met à assurer la sécurité du touriste et à le mettre à l'abri de toute fâcheuse aventure. »

Une série de lettres adressées de **Souakim** au *Times* fournissent, sur l'état actuel de la place et des alentours, quelques indications qui ne manquent pas d'intérêt. Au début de l'insurrection mahdiste, les défenses de la ville se réduisaient à deux fortins délabrés, datant de la domination turque. Sous l'impulsion des gouverneurs anglais, spécialement celle du colonel Kitchener, ces ouvrages rudimentaires ont fait place à une chaîne de forts détachés et de redoutes armés de canons Krupp et Gatling, pourvus d'appareils à lumière électrique à grande portée, reliés par une voie ferrée, qui permet le transport rapide de forces sur les points menacés, sous la protection d'une enceinte bastionnée continue. Ces ouvrages, élevés sous la direction du lieutenant Gordon, le propre neveu du défenseur de Khartoum sont, dit le correspondant du journal anglais, de nature et d'apparence à rebuter les insurgés de toute attaque de vive force. L'existence à Souakim n'en est pas moins celle d'une ville assiégée, car il faut se garer contre les coups de main, surtout nocturnes, des bandes qui s'aventurent aux abords de la place, sans toutefois lui faire courir aucun risque sérieux. Indépendamment de cette défense passive, le journal anglais compte sur la lassitude du blocus infligé, à doses graduées, aux indigènes par le commandant de la place. Le mouvement annuel du port de Souakim s'élevait, en 1879, à près de douze millions de francs ; réduit à un chiffre insignifiant par l'insurrection, il n'est pas remonté, depuis, au quart de l'ancien chiffre. Comme tous les peuples à peu près sauvages, les Soudaniens souffrent difficilement la privation des produits exotiques dont ils ont pris l'habitude. Les autorités anglaises lèvent, par intervalles, la prohibition de certains produits, à certaines destinations, pour tenir les insurgés en haleine et faire miroiter à leurs yeux les avantages de la paix. On spéculé sur l'effet de ce système de temporisation, combiné avec l'impression morale de l'échec assuré d'une tentative désespérée qu'Osman-Digma pourrait tenter contre les retranchements anglais, pour reconquérir ses adhérents ; et, par cette double voie, on espère réduire l'insurrection par la lassitude et ramener le pays à une situation quasi normale.

D'autre part, une députation comprenant plusieurs membres de la Chambre des lords et de celle des Communes a fait, auprès du marquis de Salisbury, une démarche au sujet de la situation au **Soudan**, et a formulé les desiderata suivants : 1° Le gouvernement aiderait les négociants anglais dans leurs efforts pour rétablir le commerce du Soudan. A cet effet, il devrait y avoir au nord et au sud de Souakim des ports indigènes dans lesquels seraient perçus des droits modérés ; 2° Une

force navale peu considérable resterait dans les eaux du Soudan pour empêcher le commerce des esclaves et protéger les marchands européens ; 3° On évitera aux marchands l'ingérence des autorités égyptiennes dans leurs affaires, pourvu qu'ils ne fassent qu'un commerce licite, n'introduisent pas dans le pays de la contrebande de guerre, et s'efforcent, autant qu'ils le pourront, de maintenir la paix entre les tribus soudanaises et les Égyptiens. Le marquis de Salisbury a promis d'examiner soigneusement la requête qui lui était présentée et à laquelle, assure-t-il, ses sympathies sont acquises. Selon lui, il n'y a que deux solutions à la question soudanaise : l'abandon complet de Souakim, et par suite le retour de la domination d'Osman-Digma et une grande impulsion donnée au commerce des esclaves, ou le maintien de l'occupation égyptienne. Le gouvernement égyptien a fait et fera tout son possible pour pacifier le pays, bien qu'on ne puisse empêcher complètement les incursions des tribus. Le principal objet que les autorités se proposeront sera de faire renaître le commerce comme seul moyen de ramener une ère de prospérité et de paix et de supprimer le trafic des esclaves.

D'après une lettre d'Aden au *Bosphore égyptien*, le négus, pour punir les habitants du plateau d'**Ailet** d'avoir bien accueilli les troupes italiennes, avait donné l'ordre de châtier durement la population d'Assus, de Gamhot et d'Ailet. Ces ordres ont été exécutés impitoyablement par une femme, la princesse Mestaït, qui commande à plusieurs tribus importantes des Gallas. Une délégation de ces malheureuses populations est venue implorer la clémence du négus, disant qu'elles avaient cédé à la force, mais qu'elles n'avaient donné aux ennemis aucune espèce de secours. Il paraît que la princesse Mestaït s'est livrée à des actes de cruauté extraordinaires. La plupart des hommes valides ont été massacrés et les jeunes gens ont subi d'atroces mutilations. Le négus, au grand étonnement de ses officiers, a bien accueilli la députation et lui a même fait accorder des secours en nature.

Le prédécesseur du sultan actuel de **Zanzibar** avait conclu, avec l'explorateur Cecchi, une convention aux termes de laquelle était cédée à ce dernier une zone de territoire située près de l'embouchure du fleuve **Juba**, qui descend du pays des Gallas, passe à Berdera et se jette dans l'océan Indien à peu près au point où l'équateur coupe la ligne du littoral africain. Les Italiens espéraient que cette concession leur fournirait une base d'opération pour des expéditions dirigées de la côte de l'océan Indien vers le Choa et l'Abyssinie méridionale, car on suppose que le Juba est formé par la réunion de ruisseaux qui prennent

leurs sources dans les montagnes d'Abyssinie. D'après le *Times*, dans les marais formés par le Juba, se trouve la source du Sheri, dont le cours se dirige d'abord au sud-ouest, puis au sud-est, et dont l'embouchure est indiquée sur les cartes au point où se trouve Port-Durnford. Mais le nouveau sultan de Zanzibar refuse d'exécuter la convention faite par son prédécesseur; le consul italien a réclamé, et ses revendications ont été appuyées par une canonnière italienne envoyée de Massaouah à Zanzibar. Le consul a dû amener son pavillon et cesser ses relations avec le sultan. En réponse à une interpellation de M. Pozzolini, le sous-secrétaire d'État, M. Damiani, a expliqué à la Chambre des députés que feu le sultan Saïd Bargash avait cédé le territoire susmentionné moyennant certaines conditions dont l'Italie s'était réservé l'examen. Ultérieurement, le nouveau sultan n'a pas accueilli, comme il l'aurait dû, la lettre de félicitations que le roi Humbert lui a adressée à son avènement. C'est là-dessus que le consul d'Italie a cru de son devoir d'amener son pavillon. A cette occasion, l'Italie a rappelé au sultan l'engagement pris par son prédécesseur, en déclarant qu'elle accepterait l'exécution de cet engagement comme satisfaction pour l'offense faite à son souverain. « Nous approuvons la conduite du consul, » a dit le sous-secrétaire d'État, « et nous distinguons entre la cession de territoire et le manque de politesse. Quant à ce dernier, nous ne négligerons rien pour obtenir satisfaction, et nous espérons qu'il n'en résultera aucune complication. » Mais, d'après la *Kolonial Zeitung*, l'Allemagne a des droits sur la côte des Somalis et des Benadir. Les territoires situés entre le fleuve Juba et la Dana ont été acquis en vertu de traités passés par le D^r Jühlke avec les chefs indigènes; et il n'est pas probable que l'Italie veuille contester à l'Allemagne des territoires auxquels est attaché le souvenir de la mort de v. der Decken et du D^r Jühlke.

Sous le titre : Un nouvel État anglo-africain, l'*African Times* annonce que par l'octroi de lettres patentes royales, un nouvel État a été ajouté au nombre de ceux qui contrôlent les destinées du Continent mystérieux. Il sera désormais connu sous le nom de **British East African Company**. Les limites exactes n'en sont pas encore fixées d'une manière précise, mais on peut dire approximativement qu'il s'étend d'un point situé au nord des frontières du territoire de la Société allemande de l'Afrique orientale, près de Zanzibar, jusqu'au pays des Somalis, et à l'ouest jusqu'au lac Albert-Nyanza. Dans ces limites se trouvent des pays qui passent pour les plus beaux de l'Afrique centrale et dont la population est très dense et fort industrielle. Il

y a quelques années, le sultan de Zanzibar estimait avoir des droits sur les côtes de l'Afrique orientale depuis le 10° lat. sud au 3° lat. nord, et jamais il n'a pu exercer à l'intérieur une autorité de fait, sauf sur une zone de quelques kilomètres parallèle à la côte. L'Empire allemand ayant obtenu du sultan de Zanzibar de pouvoir établir son protectorat sur une étendue considérable de territoire dans l'Ou-Sagora et le pays de Witou, a délégué à la Société africaine allemande de l'Afrique orientale ses pleins pouvoirs pour y exercer le gouvernement. L'Angleterre n'a pas voulu laisser à d'autres nations le contrôle des routes et du commerce entre Zanzibar et les lacs de l'Afrique équatoriale. M. Mac Kinnon, de la British India Company, avec un certain nombre de philanthropes anglais, a conçu l'idée de la création d'une compagnie britannique de l'Afrique orientale, qui fût plus qu'une simple société commerciale. Des démarches auprès du sultan de Zanzibar ont obtenu de ce dernier à la susdite Compagnie la concession de la souveraineté sur le territoire de la côte, au nord de celui qui a été concédé à la Société allemande, avec des privilèges spéciaux qui en font un véritable État indépendant. Plusieurs des petites îles situées le long de la côte, entre autres celle de Pemba, ont été remises à la Compagnie anglaise. Toutefois il importait que celle-ci pût être reconnue par les gouvernements des États civilisés; à cet effet, elle a demandé à l'autorité britannique l'octroi d'une charte qui l'autorise à prendre en main l'administration du pays. Cette charte lui confère les fonctions de gouvernement les plus étendues. Elle peut construire des forts, équiper des vaisseaux, lever et entretenir une force armée et un corps de police, faire des lois civiles et criminelles, prélever des impôts et des taxes, ouvrir des routes de commerce, et d'une manière générale exercer toutes les fonctions du gouvernement. Les affaires du nouvel État seront gérées par des délégués nommés par le Comité siégeant à Londres, mais les décrets d'exécution seront soumis au contrôle du service des Colonies et du Foreign Office. La Compagnie a pris les mesures nécessaires pour fortifier plusieurs îles et pour y placer des garnisons, afin de contrôler le commerce et de s'opposer à la traite. Des routes seront ouvertes longeant la frontière nord des territoires allemands, de manière que les fonctionnaires des deux compagnies puissent se prêter un mutuel concours. On espère que Stanley, lorsqu'il quittera Émin-pacha, reviendra à la côte orientale par les territoires de la Compagnie; des messagers ont déjà été envoyés dans la direction des lacs pour avoir de ses nouvelles. En fait, les frais de l'expédition organisée pour secourir Émin-pacha ont été

couverts par les fonds fournis par la British East African Company. La marche de Stanley servira à ouvrir le pays, des lacs jusqu'à la côte, et indiquera au nouvel État les problèmes qu'il devra chercher à résoudre pour le développement de la civilisation dans cette partie de l'Afrique.

Avant de mourir, le sultan de Zanzibar, **Saïd Bargash**, avait passé avec l'Allemagne un traité secret, par lequel tous les ports compris entre les 5° lat. sud et 10°,20' lat. sud devenaient la propriété, pendant cinquante ans, d'une société de colonisation allemande. Son successeur, Saïd Kalifa, a dû accepter les engagements pris antérieurement et a souscrit au traité élaboré par M. de Bismarck. La Société de colonisation enverra dans chaque port un percepteur de douanes qui touchera, sous le contrôle du représentant du sultan, les droits de sortie sur les marchandises apportées de l'intérieur par caravanes. Le roali et une commission du gouvernement allemand veilleront à la sécurité du pays, et au respect des droits conférés aux sujets étrangers par les traités de commerce existants.

La *Deutsche Kolonial Zeitung* nous informe que d'après des lettres parvenues en Angleterre, en débarquant du steamer appartenant à la mission, le *Charles Janson*, à Makanfila, à la côte orientale du lac **Nyassa**, le missionnaire Johnson et le consul anglais pour cette région, M. Buchanan, ont été faits prisonniers par les indigènes. Leurs biens ont été confisqués, et un serviteur du consul a payé de sa vie la tentative de rejoindre le navire. MM. Johnson et Buchanan durent payer une rançon. Les indigènes retinrent le steamer, et exercèrent de mauvais traitements sur les deux Anglais. Le consul dut ôter ses vêtements; ceux de M. Johnson lui furent arrachés violemment. Les trafiquants d'esclaves fréquentent beaucoup la localité où ces faits se sont passés, et les chefs indigènes trouvent que les relations qu'ils entretiennent avec eux sont très avantageuses.

Un traité de paix et d'amitié a été conclu entre l'Angleterre et **Lobengula**, roi des Ma-Tébélé, des Ma-Chona et des Ma-Kalaka. Lobengula s'est engagé à faire tous ses efforts pour empêcher la rupture de ce traité et pour le faire observer strictement. Il devra s'abstenir d'entrer en correspondance ou de faire aucun traité avec un État ou une puissance étrangère, pour vendre, aliéner ou céder, ou permettre aucune vente, aliénation ou cession, de quelque partie que ce soit du pays placé sous sa souveraineté, ou pour tout autre objet sans en avoir auparavant donné connaissance au Haut Commissaire britannique pour l'Afrique australe, et sans avoir obtenu sa sanction.

D'autre part, et à la demande de Lobengula, le gouvernement de la **république Sud-africaine** a nommé pour le représenter auprès de ce souverain, avec le titre de consul, M. Grobler, qui devra résider dans la capitale du pays des Ma-Tébélé. Les ressortissants du Transvaal qui sont domiciliés temporairement ou en permanence dans ce pays devront donner leurs noms et leurs adresses au consul susnommé. Tous ceux qui voudront s'y rendre pour chasser, pour trafiquer ou pour tout autre objet, devront se procurer un permis du gouvernement de la république Sud-africaine. La demande devra en être adressée au secrétaire d'État et indiquer le but du voyage. Le consul en informera le roi Lobengula. Celui-ci a demandé que les choses fussent ainsi réglées, afin de prévenir une invasion d'aventuriers, et en même temps il a fait avertir tous ceux qui se hasarderaient à venir dans le pays des Ma-Tébélé sans ce permis, qu'ils le feraient à leurs risques et périls. Les différends qui pourront s'élever, soit avec les natifs, soit entre les ressortissants du Transvaal dans le pays susdit, devront être portés devant le représentant de la république Sud-africaine.

Conformément à l'article 4 de la convention signée à Londres le 27 février 1884 entre l'Angleterre et la république Sud-africaine, le gouvernement des Boers a communiqué aux autorités anglaises un **traité** projeté **entre le Transvaal et la Nouvelle République**. Aux termes du traité les deux républiques s'unissent pour ne former désormais qu'un seul État, la Nouvelle République s'adjoit à la république Sud-africaine, et son territoire fera partie intégrante de celui de cette dernière. Il y sera incorporé sous le nom de district de Vryheid, et ses représentants au Volksraad seront nommés comme le sont ceux des autres districts du Transvaal. L'approbation du gouvernement anglais est encore attendue.

D'après la loi existante au **Transvaal**, les **coolies chinois** sont autorisés à séjourner dans cet État, mais il leur est interdit de résider dans les villes, et ils doivent s'établir dans les endroits qui leur sont désignés. La concurrence qu'ils font aux indigènes a engagé ceux-ci à demander qu'il fût mis des restrictions à l'immigration des coolies, mais le Volksraad a dû reconnaître qu'une loi restrictive à cet égard serait contraire à la convention signée à Londres et pourrait amener des difficultés avec l'autorité britannique. Dès lors il a résolu de charger le gouvernement de la république d'entrer en négociations à ce sujet avec le gouvernement anglais pour obtenir que la convention soit modifiée, l'immigration de coolies de Chine ou d'autres pays de l'Asie étant funeste aux intérêts du Transvaal.

Les missionnaires américains établis au **Bihé** ont fait choix d'**Olimbinda** comme emplacement d'une nouvelle station. « En m'y rendant, » écrit M. Currie au *Missionary Herald* de Boston, « nous traversâmes environ 60 villages, — mes gens disent plus de 70, — la plupart petits, mais d'autres d'une bonne grandeur. Le pays est arrosé par un grand nombre de petits ruisseaux qui se versent dans le Cuito, la Koukema et la Quanza ; ils fournissent aux habitants une grande abondance d'eau. Le sol est en général de même nature que celui de Bailoundo. Les endroits où le sol est profond et sablonneux sont tout particulièrement fertiles. Les pentes des montagnes étaient couvertes d'un tapis de verdure semé d'une grande variété de fleurs brillantes. Dans les champs, il y avait de riches collections de glaïeuls ; dans les étangs et dans les rivières, des lys d'une rare beauté. Les terrains bien boisés augmentaient à mesure que nous approchions d'Olimbinda. Un des traits frappants de la localité, c'est la quantité de huttes neuves et de huttes en construction. Le chef d'Olimbinda me reçut avec bienveillance. Un arbre fut coupé avec un grand couteau envoyé par Kapoko, une hutte fut construite et entourée de palissades, et je m'établis au milieu des indigènes, afin qu'ils s'accoutumassent à l'idée d'avoir auprès d'eux un blanc comme ami toujours prêt à leur aider. » M. Sanders a envoyé au journal susmentionné une lettre de M. Arnot, établi chez les Garenganzé ; celui-ci fait ressortir l'importance de la mission du Bihé pour tout l'intérieur de cette partie de l'Afrique. Les gens du Bihé vont partout, et sont hautement considérés par toutes les tribus chez lesquelles ils vont faire le commerce.

Nous devons à l'obligeance de M. Héli Châtelain, actuellement à la Ferrière (canton de Berne), dans sa famille pour raison de santé, les renseignements suivants que lui a fournis le **D^r Summers**. Celui-ci a eu l'occasion de racheter chez Kasongo, homme cruel, grand chasseur et marchand d'esclaves, un cordonnier de Malangé, que Kasongo retenait comme esclave et qui allait être décapité pour un crime imaginaire. Le D^r Summers lui rendit la liberté. Il a fait, à deux journées de la station de **Loulouabourg**, la connaissance de Muamba Mpoutou, roi Mu-Chilangué, vieillard aimable qui désire ardemment que des missionnaires viennent s'établir chez lui. Peu après cette visite, Mukengué Kalamba, soutenu par l'agent de l'État du Congo, lui a fait deux fois la guerre, pour refus de payer le tribut, mais il a été battu les deux fois. Seul, d'entre les blancs, Saturnino Machado fut blessé par l'ennemi ; il reçut une flèche dans la poitrine, mais ayant aussitôt scarifié la plaie, il s'en remit promptement. Le docteur a reçu de l'administrateur du

Congo l'autorisation d'ouvrir une école, et la concession de quinze hectares de terrain, moyennant une finance de 25 shillings. Le fameux Zappo-Zappo se trouvait alors à la station avec une suite de 4000 hommes ; sa visite avait pour objet l'achat de fusils à percussion. L'état de santé du docteur laissait beaucoup à désirer ; une pleurésie avec péricardite avait développé chez lui les symptômes de la phtisie, et une fièvre lente le consumait. En revanche il avait été très heureux dans le traitement des chefs de la station, d'une nièce de Mukengué Kalamba, des blessés de la guerre, et de Zappo-Zappo qui était arrivé à la station dans un état fort critique. Il a porté son attention spécialement sur les langues et a envoyé à M. Châtelain des notes intéressantes sur celle des Ba-Chilangué. Il avait depuis un certain temps, comme interprète, un garçon de quatorze ans, originaire du pays de Lounda, qui avait passé plusieurs années chez les Quiocos, avait visité Malangé et Dondo trois ou quatre fois, et Nyangoué deux fois. Si tout va bien, M. le Dr Summers compte revenir l'année prochaine en pays civilisé.

Il est facile de comprendre qu'à mesure que les mois s'écoulaient sans apporter de nouvelles de l'**expédition de Stanley**, les esprits s'inquiètent, et accueillent sans examen les nouvelles mises en circulation par des imaginations anxieuses qui se représentent Stanley attaqué, blessé, tué, avec les hommes de sa caravane, et les familles de ses porteurs de Zanzibar menant deuil sur ceux qu'elles désespèrent de revoir. Nos lecteurs se rappellent la dépêche du major Barttelot reproduite dans notre précédent numéro, d'après laquelle il attendait pour le milieu de mai les 350 porteurs que Tipo-Tipo devait encore lui fournir, et exprimait l'intention de quitter Yambouya au commencement de juin et de passer par la station des Stanley-Falls. Dès lors le *Times* du 18 mai a publié la dépêche suivante de Zanzibar : « Des lettres venues du major Barttelot par des messagers de Tipo-Tipo et datées de Singetini sur le Congo, le 25 octobre, annoncent que des déserteurs de l'expédition de Stanley, après vingt jours de voyage en canot jusqu'à Singetini, rapportent que tout allait bien au camp de Stanley qui avait des vivres en abondance. Le détachement du major Barttelot était aussi en très bon état. Quant à Tipo-Tipo, sa conduite n'était pas très satisfaisante. » Plus récemment, le 13 juin, on recevait à Liverpool, non plus de Zanzibar cette fois-ci, mais de Saint-Paul de Loanda, l'information suivante : « Des nouvelles graves sont parvenues ici au sujet de l'expédition de Stanley. Quoiqu'elles n'aient pas un caractère absolu d'authenticité, on les considère cependant comme exactes dans leur ensemble et elles ont

produit une vive émotion. Ces nouvelles disent que le major Barttelot, qui commande un faible détachement stationné sur la rive de l'Arououimi, a envoyé un messenger à la côte pour expédier en Angleterre une dépêche demandant de nouvelles instructions. Le détachement en question n'a pas de nouvelles de Stanley depuis plusieurs mois ; des maladies ont éclaté parmi les soldats indigènes de ce détachement ; il y a eu plusieurs cas de mort et les provisions commencent à s'épuiser. Toutefois, à Saint-Paul de Loanda on ne croit pas à l'exactitude de ces dernières assertions, car il existe, non loin du camp du major Barttelot, une station de l'État du Congo, d'où l'on aurait pu demander et recevoir des provisions. On dit enfin que le major Barttelot s'inquiète de ne pas recevoir de nouvelles de Stanley. » A son tour l'*Indépendance belge* publie une dépêche d'un de ses correspondants de Lisbonne, conçue en ces termes : « Un Européen qui réside depuis longtemps au Congo m'envoie une lettre datée de Kinchassa, 16 avril, et disant que Herbert Ward, qui faisait partie récemment du détachement commandé par le major Barttelot sur l'Arououimi, a traversé Kinchassa, se rendant à Saint-Paul de Loanda. Il a déclaré qu'à l'époque de son départ on n'avait aucune nouvelle directe de Stanley. Toutefois, les Arabes prétendent que Stanley et le capitaine Melson ont été blessés et que la plupart des hommes de leur escorte ont déserté. Tipo-Tipo n'a pas été en mesure d'envoyer à Stanley les secours promis. Herbert Ward croit que les Arabes savent, relativement au sort de Stanley, beaucoup plus qu'ils n'en disent. »

Enfin c'est un correspondant du *Temps* qui écrit de Boma :

« Le 27 avril, un agent venant du camp de l'Arououimi est arrivé à Matadi (bas Congo) porteur d'une dépêche adressée au gouverneur de l'État libre par le major Barttelot, qui commande le camp de l'Arououimi. Bien que cet agent ait été très discret, le bruit s'est bien vite répandu que Stanley avait été abandonné par une partie de ses hommes, qui ont déserté, et on présumait que, si le vaillant explorateur était encore vivant, il se trouvait dans une position des plus critiques. »

Or, sans parler de ce qu'a d'étrange la dépêche de Zanzibar relative à des lettres du major Barttelot apportées par des messagers de Tipo-Tipo, et portant que la conduite de ce même Tipo-Tipo n'était pas très satisfaisante, nous ferons remarquer que ce sont là des nouvelles bien vieilles, en comparaison de celles qu'a apportées à Boma M. Ward, l'un des adjoints du major Barttelot, qui avait quitté le camp de l'Arououimi vers le milieu de mars dernier. Quoi qu'il en soit, cette dépêche nous a valu une explication intéressante, fournie au *Mouvement géographique*

par le D^r Lenz qui, on se le rappelle, a passé aux Stanley-Falls l'année dernière, et qui écrit à ce journal : « Permettez-moi de vous dire que Singetini est un mot kisouahéli que l'on peut traduire par « eau bruyante. » En général les Arabes donnent à l'ensemble de la région des Falls : stations, établissements arabes, villages indigènes, le nom de Singetini, ainsi que la remarque en a déjà été faite dans les *Mittheilungen* de la Société de géographie de Vienne. Les Zanzibarites ne connaissent la région des Falls que sous le nom de Singetini. » — Quant aux nouvelles venues de Boma, de Saint-Paul de Loanda et de Lisbonne on comprend qu'elles ont toutes pour origine le passage de M. Ward dans le bas Congo, à l'occasion duquel les faiseurs de nouvelles se sont mis en frais d'invention ; plus M. Ward avait été discret, plus les imaginations ont été fécondes en détails propres à produire de vives émotions. Nous ne tarderons pas à connaître les faits précis qui se rapportent à la mission de M. Ward à Boma. Le courrier qui apporte ces renseignements est en route et ne tardera pas à arriver à Bruxelles. Le *Mouvement géographique* nous les fait espérer pour son prochain numéro. En attendant rappelons que la dépêche expédiée de Boma par M. Ward, et de Saint-Paul de Loanda, le 1^{er} mai, au Comité de l'expédition Stanley, se terminait par ces mots : « Tout est bien : Barttelot. »

Sans doute cette longue attente nous cause bien quelque appréhension, quoique les hommes qui connaissent le mieux les régions que doit traverser l'expédition ne jugent pas qu'il y ait lieu de craindre. Le D^r Schweinfurth écrivait il y a quelques semaines au *Mouvement géographique* de Bruxelles : « A mon avis Stanley n'aura pas voulu s'aventurer plus avant vers l'est sans son arrière-garde qui devait, avec les porteurs promis par Tipo-Tipo, lui apporter la majeure partie de ses provisions laissées au camp de l'Arououimi sous la garde du major Barttelot, et sans lesquelles son arrivée chez Émin-pacha n'aurait pas de raison d'être. Je suppose donc qu'il a dû s'arrêter à mi-chemin pour donner à son adjoint le temps de le rejoindre. Il n'y a pas de motif pour s'inquiéter sur le sort de Stanley. » De son côté, le D^r Junker qui a passé récemment deux jours à Bruxelles a formellement exprimé l'opinion que, dans son esprit, l'expédition de secours ne court aucun risque de la part des indigènes. « Sous le rapport de la nourriture, Stanley, avant d'arriver au lac Albert, traversera des pays à pâturages où il n'est pas rare de voir des troupeaux comptant plusieurs milliers de têtes de gros bétail. » Une présomption favorable peut aussi être tirée du fait que Stanley a l'habitude de garder le silence sur ses faits et gestes..

Nous l'avons constaté plus d'une fois pendant les cinq années qu'il a passées au Congo.

M. Bourru, secrétaire général de la Société de géographie de Rochefort, a bien voulu nous informer du prochain départ pour l'Afrique de **M. Trivier**, membre de la Société susmentionnée. L'explorateur, qui connaît très bien les régions tropicales, notamment la côte occidentale d'Afrique, et le cours inférieur des fleuves de cette côte, se propose de se rendre par eau, de Brazzaville aux Stanley-Falls, puis de là à pied par Nyangoué au Tanganyika. Là, il s'appliquerait à l'étude du déversoir de ce grand lac, puis il gagnerait la côte orientale. M. Trivier est énergique, solide, bon observateur, très intelligent, il réunit donc toutes les conditions pour le succès de son entreprise. Il ne prendra avec lui que trois hommes, des Yollofs-Français du Sénégal, qu'il engagera en passant à Dakar.

Le journal le *Temps* a publié une lettre de **Loango**, d'après laquelle, contrairement au bruit qui avait couru que les caravanes à destination ou en provenance de Brazzaville étaient entravées dans leur marche par les indigènes, le mouvement entre cette station maritime du Congo français et le haut Congo n'a jamais cessé d'être régulier et sûr. Sans doute, dans le parcours d'une route qu'on ne franchit qu'en vingt et vingt-cinq jours, entre porteurs et habitants des régions traversées, il peut se produire quelques incidents, mais jusqu'à présent le commerce a eu si peu à en souffrir que les caravanes arrivent à la côte sans laisser une charge en route. L'autorité française a établi, le long du chemin, une série de petits postes de police et de ravitaillement que les indigènes respectent. « On peut affirmer, » dit le correspondant, « que la France possède en Loango la tête de ligne la plus sûre pour communiquer, sans sortir de son territoire, avec les vastes régions du haut Congo. La route ne laissera rien à désirer lorsque l'autorité française aura terminé les rectifications de tracé auxquelles on travaille depuis plusieurs mois et installé des postes de ravitaillement dans la grande forêt de Mayoumbé. La seule critique que l'on puisse formuler contre le gouvernement au sujet de Loango, c'est d'avoir, à l'exemple de l'État indépendant et du Portugal établi des droits d'exportation sur les produits fournis par le territoire proprement dit de cette localité. Pour une recette dérisoire de quelques centaines de francs par an, car les environs immédiats de Loango ne fournissent à peu près rien, il n'a pas su attirer sur ce point, par une entière franchise commerciale, une partie des produits que fournissent les territoires voisins des États concurrents. Seules les pro-

venances du haut Congo sont affranchies de tous droits ; encore a-t-il fallu, pour en arriver là, que l'État indépendant, en vue de favoriser sa route, en donnât l'exemple à l'autorité française.

Savorgnan de Brazza paraît assez bien rétabli pour pouvoir songer à retourner prochainement au Congo ; mais il voudrait auparavant que l'administration se prononçât en faveur de l'établissement d'une ligne de navigation entre la France et le Congo. Chaque mois partirait, tantôt du Havre, et alors il ferait escale à Bordeaux, tantôt de Marseille, un vapeur à destination du **Congo français**. Les raisons données par le commissaire général à l'appui de ce projet paraissent plausibles. D'une part les progrès réalisés dans la colonie ne pourront profiter au commerce de la France que le jour où le marché français sera accessible aux produits de la région, c'est-à-dire lorsque, sans passer par l'intermédiaire des places étrangères, les négociants français pourront amener dans un des grands ports de France les objets qu'ils importent du Congo. D'autre part, l'obligation de faire venir leurs approvisionnements par les ports étrangers de Liverpool, Anvers ou Hambourg, constitue pour les factoreries et pour les marchandises françaises un autre désavantage. Mais M. de Brazza ne demande pas que la métropole augmente les dépenses qu'elle fait actuellement sur la côte occidentale d'Afrique. Il voudrait qu'on prélevât sur le budget de la colonie certaines sommes, pour subventionner une ligne qui desservirait toutes les possessions françaises de l'Afrique occidentale, depuis le Sénégal jusqu'au Gabon, et qu'on supprimât le service fait par les transports de l'État. On réaliserait de ce chef une économie de plusieurs centaines de mille francs, qui compenserait en partie les dépenses ouvertes par la subvention.

Dans notre dernier numéro, nous annonçons l'insuccès de l'expédition des lieutenants **Kund** et **Tappenbeck**, dans la région située à l'est du territoire de **Cameroun**. Elle a néanmoins servi à nous faire connaître un pays jusqu'ici inexploré, sur lequel la *Deutsche Kolonial Zeitung* a fourni les renseignements suivants, d'après une lettre du lieutenant Kund. L'expédition fut d'abord arrêtée, vers le milieu de décembre 1887, au passage du petit Ndjong, rivière qui traverse le pays des Ionguana, tribu établie à 200 kilom. de la côte, dont les hommes sont armés de lances ; quelques-uns cependant ont des fusils. Après avoir conclu la paix, les Ionguana aidèrent aux membres de l'expédition à construire des canots, au moyen desquels ceux-ci suivirent la rivière aussi loin qu'elle était navigable ; après quoi ils se dirigèrent vers le grand Ndjong. Le pays est habité par une population nombreuse et

pacifique qui témoigna partout d'une façon très vive sa surprise et sa joie de voir arriver des blancs dans le pays. Les indigènes accompagnaient ceux-ci par centaines, les femmes et les enfants voulaient tous toucher leur peau blanche. Les plus beaux moutons ou les chèvres ne coûtaient que 3 fr. 75 payés en étoffe ; une poule, 6 centimes, en boutons. Le grand Ndjong fut atteint le 11 janvier ; c'est un grand fleuve qui, contrairement à l'attente des explorateurs, ne coule pas vers l'est, mais débouche près de Malimba, dans le pays de Cameroun. L'expédition traversa le fleuve et se trouva tout à coup parmi des tribus complètement différentes de celles que MM. Kund et Tappenbeck avaient rencontrées jusque-là ; c'était la race du Soudan. Ils purent constater que les nègres du Soudan ont déjà pénétré assez avant vers le sud et qu'ils se trouvent établis à 150 kilom. environ de la côte, dans le voisinage du Cameroun. Ces tribus cultivent la terre et élèvent du bétail ; mais l'effroi que leur causa l'arrivée de l'expédition, qu'elles prirent probablement pour des chasseurs d'esclaves, les rendit hostiles ; elles attaquèrent les explorateurs qui, malgré la prise d'un grand village palissadé, vigoureusement défendu par ses habitants armés d'ares, de flèches et de lances, durent rebrousser chemin. Ils retraversèrent le grand Ndjong, dont ils suivirent la rive gauche vers l'ouest, dans la direction du Cameroun. A six ou sept journées de marche du territoire du protectorat allemand, ils furent attaqués par les Ba-Koko, dans un terrain où ils ne pouvaient guère se défendre à cause des roseaux d'une hauteur de 4^m à 5^m au travers desquels ne circulait qu'un étroit sentier. La fusillade dura jusqu'à la nuit ; ils eurent 4 morts, 26 blessés, et durent abandonner de nombreuses charges. Après avoir regagné le plateau du grand Batanga, ils coururent le danger de mourir de faim en traversant une forêt vierge de sept journées de marche où ils ne trouvèrent aucune espèce de nourriture. Enfin les gens de la côte arrivèrent à leur secours avec des vivres ; il était temps. La caravane avait déjà une longueur de trois lieues, et les plus faibles ne pouvaient plus la suivre. Les deux fleuves auxquels les indigènes de l'intérieur donnent les noms de Petit Ndjong et de Grand Ndjong sont vraisemblablement le Moandja, qui débouche par 3°, 45' à la côte du Petit Batanga, et l'Édéa, qui se jette dans l'océan au sud du Cameroun, en formant un delta à trois branches : le Quaqua, le Borno et le Boréa. Grenfell avait déjà exploré ce dernier jusqu'à des chutes, à une soixantaine de kilomètres de son embouchure. Le Moandja a également une cataracte de 10^m de hauteur à 40 kilom. de la côte. Les deux chefs de l'expédition avaient été bles-

sés : M. Kund, au bras et à la main gauches, percés de plusieurs balles ; M. Tappenbeck, d'un coup de fusil à la tête. Ils sont aujourd'hui dans un état satisfaisant.

Le missionnaire J. Muller a adressé à la Société de Bâle un rapport sur les progrès faits par les **écoles** au sein des tribus nègres qui s'étendent le long du **Volta**. Nous empruntons au journal le *Missionnaire* les renseignements suivants : « Il y a quelque vingt ans, rien n'était plus difficile que de faire comprendre aux nègres de ces contrées l'importance de l'instruction et par conséquent des écoles, sinon pour eux-mêmes au moins pour la jeune génération. Ils ne consentaient à y envoyer leurs enfants qu'à la condition qu'on leur assurât certains cadeaux, des vêtements complets, par exemple. « Donne quelque chose à nos enfants ; paie-leur à manger, » c'était la réponse incessante des pères et des mères au missionnaire qui leur vantait les bienfaits de l'écriture et de la lecture. Aujourd'hui, les païens commencent à reconnaître presque partout les avantages de savoir quelque chose ; les premiers sacrifices qu'ils sont disposés à faire ont pour objet la construction d'une maison d'école ; la première demande qu'ils font aux missionnaires en visite chez eux, c'est qu'on leur envoie au plus tôt un instituteur. Or, des sacrifices d'argent leur coûtent toujours beaucoup. On trouvait tout naturel, si l'on se décidait à envoyer son enfant chez le maître, de ne lui fournir ni livre, ni ardoise, ni crayon, rien en un mot ; le maître était bon pour tout payer. Les missionnaires de Bâle se sont énergiquement refusés à cette exigence. Ils ont voulu que les élèves arrivassent munis de tout leur matériel d'école. Bien plus, ils ont exigé une rétribution, fort minime, il est vrai, mais enfin un paiement quelconque qui permît d'assurer à l'instituteur de modestes honoraires. Avec beaucoup de persévérance ils y sont parvenus. Il en est résulté tout naturellement que les leçons ont été mieux suivies, que les devoirs ont été mieux faits, et que les écoliers ont fini par apprendre quelque chose. « Quelle est, » disait naguère un païen au missionnaire Muller, « quelle est la ville où l'on ne désire posséder un instituteur ? Partout dans notre pays on est disposé à en recevoir. »

Nous avons trouvé dans un récit fourni au *Bulletin* de la Société khédiviale de Géographie, par le Dr Lenz, sur son voyage à travers l'Afrique, de l'embouchure du Congo à celle du Zambèze, un renseignement intéressant sur les jeunes gens de **Why** qu'il avait engagés comme porteurs. « Les hommes de cette tribu, qui a fondé une colonie dans le voisinage de **Monrovia**, sont des serviteurs intrépides et hon-

nêtes, et j'espère qu'ils rendront encore souvent beaucoup de services à de futures expéditions venant de l'Afrique occidentale. Ils se servent d'une écriture spéciale et inconnue aux autres tribus de nègres. Mes serviteurs tenaient toujours un journal de voyage, et ils envoyèrent même des lettres à chaque occasion dans leur patrie. Leur dernière correspondance fut acheminée par moi, de Zanzibar, viâ Capetown et Madeira, au consul allemand à Monrovia, en le priant de la remettre au chef des Why, le roi John. A mon retour à Vienne, je trouvai des lettres de Monrovia, et en même temps des réponses des parents de ces nègres, enchantés de cette communication rapide. De telles choses contribuent à augmenter la confiance des noirs envers les Européens; quelque éloignés qu'ils soient de leur pays, ils savent que les leurs conservent pour eux le meilleur souvenir, et le maître européen peut être sûr d'avoir à son service des gens dévoués. » Le Dr Lenz avait emmené avec lui ces jeunes Why, de Zanzibar en Égypte, d'où, par Trieste, Vienne et Hambourg, ils rentrèrent en bonne santé à Libéria, ainsi qu'il l'apprit par les lettres susmentionnées.

La mission envoyée dans le **Fouta-Djallon** par le colonel Gallieni a pleinement réussi; le lieutenant Plat qui la dirigeait a signé avec les almamys de ce pays un traité les plaçant sous le protectorat exclusif de la France, supprimant toute rente et ouvrant le pays au commerce français sans droits aucuns. M. Plat a fait le lever de toute la région depuis Siguiri, et a résolu la question des communications entre le haut Niger et les rivières du Sud. De Timbo, il a pu se mettre en relation par lettres, avec le lieutenant Levasseur qui avait été arrêté pendant un mois à Yumbéring et était réduit à une grande misère. Dès lors il a pu continuer sa route vers Sedhiou. M. le capitaine Le Châtelier, qui avait été chargé par le ministre de la guerre d'étudier sur place les progrès de l'islam dans l'Afrique occidentale et en particulier au Sénégal, vient de rentrer en France. Il a d'abord traversé le Ripp, le Saloum, le Sina et le Baol, puis s'est rendu dans le haut Niger par Bammakou, Siguiri et le Fouta-Djallon, d'où il est revenu à Benty. Il a recueilli de la bouche de quelques hommes de l'escorte du lieutenant Binger la confirmation de la nouvelle de l'assassinat de cet officier. L'explorateur Olivier, vicomte de Sanderval, qui depuis quelques années employait sa fortune à des voyages dans la Guinée, a aussi été assassiné dans le Fouta-Djallon. Il avait quitté le Rio-Nunez au mois de février dernier, et comptait se rendre à Timbouctou par le Ouassoulou. Ses riches marchandises auront probablement excité la convoitise des gens du Fouta-

Djallon ; peut-être aussi a-t-il été victime du fanatisme musulman qui devient très inquiétant chez tous les peuples du Sénégal. D'après le tracé relevé par les officiers français, la route de Siguiri à Benty n'est que de 600 kilom., tandis que celle de Siguiri à St-Louis en a 1800. Le commerce aura donc tout avantage à se servir de la route nouvellement explorée.

Une invitation officielle à se faire représenter à une **conférence à Madrid**, sera prochainement adressée par le cabinet espagnol à tous les États signataires de la convention du 3 juillet 1880 relative au **Maroc**. D'une part le souverain marocain a exprimé le désir de voir modifier les clauses de la convention concernant la protection des consuls sur les agents indigènes du commerce étranger, en invoquant à l'appui de sa demande le témoignage des représentants des puissances étrangères. D'autre part plusieurs de ces puissances ont à demander des concessions sérieuses et nettement définies portant sur la suppression des entraves qui gênent et paralysent presque le commerce. Le programme et la date de la conférence seront fixés au retour à Tanger du ministre chargé des relations du sultan avec les puissances étrangères.

NOUVELLES COMPLÉMENTAIRES

D'importants gisements de phosphate de chaux ont été découverts aux environs de Souk-Ahras ; MM. Pouyanne, ingénieur en chef des mines de l'Algérie, Pomel directeur de l'École des sciences d'Alger, Paul Hely d'Oissel, directeur des fabriques d'engrais chimiques de St-Gobain, s'y sont rendus pour en déterminer la valeur.

La Tunisie a accédé pour le 1^{er} juillet à la convention postale universelle et aux autres arrangements internationaux concernant l'échange des lettres avec valeur déclarée, des mandats postaux, des recouvrements, des mandats télégraphiques, etc.

Un musée archéologique a été installé à Tunis, au Bardo, l'ancienne résidence des beys ; on y adjointra un musée des beaux arts, un musée ethnographique et un musée des industries tunisiennes.

Le *Times* du 14 juin annonce que l'on a reçu, par Korosko, des lettres de Lupton-bey renfermant son reçu autographe de 300 livres.

La convention internationale concernant le canal de Suez a enfin été signée.

Le gouvernement italien a établi, à Massaouah, un impôt sur les particuliers, ainsi que sur les négociants indigènes et européens.

Une dépêche de Massaouah signale l'arrivée dans cette ville d'un envoyé du négus, qui demande à renouer les négociations en vue de la conclusion d'un traité de paix avec l'Italie.

Le gouvernement turc a récemment adressé au gouvernement anglais une note par laquelle il signifiait son intention de réoccuper le port de Zeïlah, dans le voisinage d'Obock, cédé autrefois à l'Égypte moyennant une augmentation de tribut. Le Foreign Office a répondu que Zeïlah dépend aujourd'hui de l'Égypte et que tout en conservant sa suzeraineté sur les territoires égyptiens, la Turquie n'a pas le droit de les occuper militairement, ni même de les administrer pour son propre compte.

Une lettre d'Aden annonce que la ville de Berbera, sur le golfe d'Aden, en pays Somali, a été détruite par un incendie; le quartier du gouvernement occupé par les Anglais a échappé aux flammes.

L'amélioration dans la santé de M. Montagu-Kerr, que nous étions heureux de signaler dans notre dernier numéro, ne s'est pas maintenue. La fièvre a reparu après son arrivée dans le midi de la France, et il y a succombé.

MM. Meyer et Baumann sont partis pour aller explorer la région du Kilimandjaro.

Une commission composée de délégués anglais et portugais, ainsi que du Transvaal et du Swazieland a été chargée de déterminer les limites entre ce dernier pays et les territoires du Portugal et de la république Sud-africaine.

Les chefs zoulous Dinizoulou et Oundabouko, après avoir réuni des tribus à Keesa, ont fait des incursions dans l'Ou-Satus, où ils ont commis des déprédations considérables. Les troupes anglaises envoyées contre eux ont dû reculer. On craint que le désordre ne s'étende à tout le Zoulouland.

La mission suédoise au sud de l'Afrique a fondé une station dans le Zoulouland. Jusqu'ici les troubles du pays avaient empêché de créer un établissement fixe; mais maintenant les Directeurs de la mission ont acheté un terrain de 400 acres au centre de la partie du pays annexée par l'Angleterre.

La Chambre des mines du Transvaal a chargé un ingénieur d'étudier un tracé de chemin de fer, pour mettre Barberton en communication avec la ligne principale de Lorenzo-Marquez à Prétoria.

Le Volksraad de l'État libre du fleuve Orange a pris une décision favorable à l'extension du réseau des chemins de fer qui a fait le sujet des conférences entre ses délégués et ceux des colonies du Cap et de Natal; il a voté l'envoi d'une expédition pour lever les plans des lignes projetées dans la direction de ces deux colonies.

Il est question de prolonger le réseau des chemins de fer de l'Afrique australe, de Kimberley à Vrybourg dans la partie du pays des Be-Chuana placée sous le protectorat britannique; ce serait une section de la ligne qui sera prolongée un jour vers Shoshong et jusqu'à la capitale de Lobengula, avec lequel l'Angleterre vient de conclure un traité d'amitié.

Le gouvernement de l'empire allemand a déclaré adhérer à la Convention postale universelle, pour le territoire de l'Afrique du sud-ouest, dès le 1^{er} juillet 1888.

Un correspondant du *Cape Argus* écrit de Walfishbay à ce journal, que les

délégués de quatre syndicats allemands vont partir pour l'intérieur, où ils sont chargés d'explorer des gisements aurifères.

Les travaux d'étude du chemin de fer de Matadi à Léopoldville vont être repris. Les ingénieurs pensent les terminer en octobre et rentrer en Europe en novembre.

M. J. Cholet a écrit de Libreville à la Société de géographie de Paris dont il est membre, qu'il se propose d'explorer pendant la saison favorable le pays situé entre le Niari et l'Ogôoué.

Le comité de la Société américaine des Foreign Missions a donné comme instructions aux délégués chargés de la représenter à la conférence universelle qui a eu lieu à Londres du 9 au 19 juin, d'insister pour qu'il soit pris des mesures propres à restreindre l'importation des spiritueux en Afrique et à arrêter la dégradation physique et morale qui en résulte pour les indigènes.

La Société de géographie de Marseille a fait inscrire au programme du Congrès des sociétés françaises de géographie qui se réunira à Bourg au mois d'août prochain, la question de la création d'une ligne de paquebots à vapeur sous pavillon français desservant la côte occidentale d'Afrique jusqu'au Congo. Les points de départ en seraient le Havre et Marseille, et les escales une douzaine de points desservis actuellement par des vapeurs anglais, allemands, belges et portugais, malgré les grands intérêts que la France y possède.

L'évêque du Niger, Samuel Crowther, actuellement à Londres, a exprimé au comité de la Church Missionary Society le vœu que l'importation des spiritueux en Afrique puisse être abolie comme l'a été l'exportation des esclaves. Il croit qu'elle peut l'être si l'on procède en se basant sur des informations exactes, et que l'on n'adopte que des mesures propres à atteindre le but. L'évêque Crowther a environ 80 ans et c'est la neuvième fois qu'il vient en Europe.

Les dernières nouvelles du haut Sénégal annoncent que le chemin de fer de Kayes à Bafoulabé est maintenant en exploitation sur toute sa longueur.

L'OU-GANDA, L'OU-NYORO ET L'ÉGYPTE ÉQUATORIALE

Nous avons annoncé, dans notre dernier numéro (p. 167), la reconnaissance faite par Émin-pacha jusqu'à Kibiro, sur la rive orientale du lac Albert, sans qu'il ait pu recueillir aucun indice sur l'expédition de Stanley. En attendant que l'arrivée de celle-ci à sa destination nous fournisse les informations qu'elle ne manquera pas de nous apporter sur le pays qu'elle aura parcouru entre l'Arououimi et le lac Albert, il est bon de savoir dans quelle situation se trouvent actuellement les territoires situés à l'est de ce lac. Nous voudrions chercher à en donner une idée à nos lecteurs, d'après les dernières lettres d'Émin-pacha et de